



PARIS - CANADA

ORGANE DES INTÉRÊTS
CANADIENS & FRANÇAIS
Paraissant le 1^{er} & le 15 de chaque mois

FRANCE

ABONNEMENTS: Un an..... 10 fr.

Les Annonces et Réclames sont reçues
au Bureau du Journal.

ANNONCES, à la ligne..... 1 franc.
RÉCLAMES, — 2 —
FAITS-DIVERS, — 3 —

DIRECTEUR: PAUL FABRE

BUREAUX: 10, Rue de Rome, 10, PARIS

CANADA

ABONNEMENTS: Un an..... \$ 2.

Adresse Télégraphique:
STADACONA-PARIS

SOMMAIRE

Au Jour le Jour.....	HECTOR FABRE.
Relations franco-canadiennes	
Les Canadiens à Paris.....	JACQUES MERVILLE
Une statue à Jacques Cartier.	
Revue.....	W. DE FONVIELLE
Le Gentilhomme français et la colonisation du Canada	
(Suite).....	LÉON GÉRIN.
Les Théâtres.....	HUGUES DELORME
—	JEAN CARIGNAN.

AU JOUR LE JOUR

La session vient de s'ouvrir à Ottawa, à la grande joie du pays, qui n'éprouve aucune atteinte de cette sorte d'inquiétude ou d'ennui que ressentent, ou qu'affectent de ressentir, certains esprits de ce côté de l'Atlantique lorsque rentre le Parlement. Ce ne sont pas seulement les parlementaires que la vue de la tribune, la rumeur des prochains débats, mettent en belle humeur, c'est le public aussi qui n'est pas encore blasé sur les discours après en avoir tant entendu. Il ne cherche pas à savoir si l'éloquence porte toujours les fruits dorés et succulents qu'elle promet; il lui suffit qu'elle retentisse et charme son oreille.

Il faut souhaiter que cet âge d'or de la parole dure longtemps. C'est encore la forme la plus bénigne de la tyrannie humaine que le régime qui s'évapore en accents harmonieux ou discordants. Il ne semble pas, du reste, qu'il soit près de finir lorsqu'on considère les banquets politiques succédant aux banquets, la liste des toasts et le chiffre vraiment formidable des discours qui les accompagnent et les commentent.

**

Le débat s'est de suite vivement engagé entre les deux chefs, sir Wilfrid

Laurier et sir Charles Tupper. Il est impossible à coup sûr d'imaginer un contraste plus grand que celui qui existe entre le vieux chef conservateur, à la carrure puissante, à la parole qui frappe l'attention, comme le marteau l'enclume, et le chef libéral, dont l'élégante silhouette d'ancien régime, s'allie à une allure toute moderne. Il a semblé, cependant, à cette première rencontre, que si sir Charles Tupper n'avait rien perdu de sa vigueur d'attaque, sir Wilfrid Laurier avait mis dans sa défense une ardeur plus grande et un ton de sarcasme dont il n'est pas coutumier.

La question qui paraît devoir tout d'abord agiter les esprits est celle de la construction du chemin de fer au Klondyke. Tout en blâmant le Gouvernement d'avoir donné ce contrat sans avoir préalablement consulté les Chambres, sir Charles Tupper se montre favorable à l'entreprise destinée à rendre l'accès de cette région relativement aisé dès le mois de septembre prochain; mais le gros de son parti ne semble pas partager son sentiment, et on s'attend que le projet rencontrera une certaine résistance, tout au moins au Sénat, dont la complexion politique est, comme on le sait, différente de celle de la Chambre. Dès maintenant, on peut compter, cependant, qu'avant la fin de l'année, Dawson-City sera à treize jours de Victoria, grâce à cette voie.

La seconde question, et non à coup sûr la moins importante, qui occupera l'attention du Parlement, est celle qui se rattache à la dénonciation des traités de commerce. A partir du 1^{er} août prochain, la Grande-Bretagne jouira d'un tarif préférentiel de vingt-cinq pour cent, dont seront exclus, en particulier, si un arrangement n'intervient, les deux pays visés par cette dénonciation, soit l'Allemagne et la Belgique.

**

L'honorable M. François Langelier, député de Québec-Centre, remplace comme juge de la Cour Supérieure à Montréal, M. le juge Jetté. Ministre provincial, député à Québec et à Ottawa, avocat, professeur, journaliste à ses heures, M. Langelier a brillé en ces situations diverses par son savoir, sa prodigieuse facilité de travail, sa vive et grande intelligence; il apportera dans ses nouvelles fonctions, avec une haute intégrité, et un rare esprit de justice, une dignité pleine de bonne grâce.

Le transfert de M. Jetté de Montréal à Québec, et de M. Langelier de Québec à Montréal, a donné lieu à un échange de compliments entre les deux villes considérées comme un peu rivales.

M. Langelier a loué le barreau de Montréal, « ce barreau distingué, qui a une si haute idée de l'importance et de la responsabilité de la profession d'avocat ».

M. Jetté, de son côté, a fait l'éloge de Québec, « la ville lettrée et savante entre toutes ».

Voilà Rome et Carthage — plus près de nous Le Havre et Rouen — en termes de bon et intime voisinage.

HECTOR FABRE.

Relations Franco-Canadiennes

La *Revue Economique de Bordeaux* publie la correspondance suivante:

A l'honorable Hector Fabre, commissaire général du Canada, à Paris.

« Bordeaux, 20 novembre 1897.

« MONSIEUR ET TRÈS HONORÉ CONCITOYEN,
« Permettez à une Société qui s'occupe avant tout des intérêts généraux des nations, sans trop regarder à l'étiquette changeante de la politique, de vous donner un titre de famille

qui vous appartient très légitimement, en votre qualité de descendant de nos communs ancêtres de la vieille France.

» Nous nous l'avez dit vous-même à Bordeaux et nous nous souvenons des paroles touchantes que vous nous avez adressées, il y a quelques années, quand vous vous réjouissiez de vous trouver dans le vieux pays, comme vous dites au Canada en parlant de notre France.

» Pour nous, membres de la Société d'Économie politique de Bordeaux, nous avons toujours regretté que les fausses idées d'autrefois, de protection et de privilège, aient empêché, jusqu'ici, la France de prendre une part légitime aux échanges et au peuplement de cette jeune France fondée par nos aïeux sur les bords du grand fleuve Saint-Laurent; mais nous ne perdons pas courage et nous ne cessons de répéter avec notre grand Bastiat, que les intérêts des hommes sont harmoniques.

» Il s'inspirait, en proclamant ce principe, et de sa foi, et de ses observations si sagaces et si profondes.

» Il constatait que des lois divines et immuables présidaient à l'arrangement des intérêts dans le monde terrestre aussi bien qu'aux mouvements réguliers des astres dans les espaces infinis.

» Il est visible, en effet, comme l'a dit Jules Simon, que la Providence a incité les peuples des divers climats à communiquer entre eux par l'attrait apparent de l'intérêt personnel, mais en réalité dans le but certain de se connaître, de s'apprécier et de s'entraider; et le résultat positif de ces libres et pacifiques rapports est toujours un accroissement réciproque d'estime et de bien-être.

» Quand, dans les premiers mois de cette année, nous avons appris la nomination de sir Wilfrid Laurier en qualité de Premier Ministre de la puissance du Canada, nous avons salué l'approche d'une ère nouvelle dans les rapports économiques du Canada avec les nations européennes. Nous pouvons dire, aujourd'hui, que nous n'avons pas été déçu dans nos espérances.

» C'est pour cela que nous avons l'honneur de vous adresser, avec prière de la transmettre à M. le Premier Ministre Laurier, la livraison de notre *Revue économique* qui contient l'appréciation de la nouvelle politique commerciale du Canada: nous y avons joint, sous une même reliure, le numéro exceptionnel de la même *Revue*, publié en 1889, et dans lequel nous recommandions à notre Gouvernement un régime économique libéral, qui eût épargné à notre pays, si on l'avait adopté dans ses grandes lignes, les rudes épreuves que subissent en ce moment son commerce extérieur et sa prospérité intérieure.

» Nous souhaitons ardemment qu'on ait, enfin, égard en haut lieu à nos justes doléances; il en résulterait sûrement des rapports plus suivis et réciproquement plus fructueux avec notre ancienne colonie, devenue la France nouvelle du Nouveau Continent.

» Dans cet espoir, nous vous prions d'agréer, Monsieur et très honoré Concitoyen, l'expression de nos sentiments de confraternité à l'égard du peuple canadien.

» *Le Président de la Société d'Économie politique de Bordeaux,*

» Marc MAUREL.

» *Le Secrétaire général,*

» Jean VILLATE.

Monsieur Marc Maurel, président de la Société d'Économie politique de Bordeaux.

« Paris, le 24 novembre 1897.

» MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

» J'ai l'honneur d'accuser réception de la collection de la *Revue Économique* que je transmets, suivant votre désir, à sir Wilfrid Laurier. Je lui envoie également communication de votre lettre d'envoi, si intéressante par les considérations sur le développement des relations commerciales entre nos deux pays et si cordialement sympathique pour le Canada. Le Premier Ministre en sera vivement touché; je vous remercie moi-même d'avoir bien voulu rappeler, avec tant de bienveillance, ma visite à Bordeaux dont le souvenir m'est toujours extrêmement agréable.

» Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments distingués et dévoués.

» Hector FABRE.

Les Canadiens à Paris

Inscrits au Commissariat-général du Gouvernement du Canada à Paris, 10, Rue de Rome:

M. Henry Arkell, Vancouver. 10, rue Chalignin.

Mlle Edith Arkell, Vancouver. 10, rue Chalignin.

M. Geo. Woodhouse, Montréal.

M. H. E. Kyle, Oakville, Ont.

M. et Mme Georges Balcer, Trois-Rivières. Hôtel des Trois-Princes.

M. John C. Dixon, Montréal. 1, rue Scribe.

M. C. A. Duff Miller, Agent-général du Nouveau-Brunswick à Londres. Hôtel de l'Athénée.

M. J. St-Georges Dillon, Montréal. Hôtel de l'Athénée.

Mme A. E. Booth, Toronto. 6, rue de Belloy.

M. Oliver Gilpin, Toronto. Hôtel St-Petersbourg.

M. L. Jos. Lajoie, Montréal. 20, rue d'Anjou.

M. Walter P. Irwin, Montréal. Hôtel Dominici.

M. C. M. Dobell, Québec. 9, rue de la Tour.

M. Emile Galibert, Président de la Chambre française de Commerce de Montréal. Hôtel de la gare St-Lazare.

M. et Mme Louis V. Perry, Montréal. Hôtel Terminus.

M. Albert H. Peters, Québec. Hôtel Terminus.

»

Samedi 29 janvier, M. et Mme L. Th. Dubé ont pendu la crémaillère dans leur nouvel appartement de la rue de Courcelles. La nouvelle installation des excellents artistes est des plus luxueuses et des plus modernes.

L'immense atelier était ce soir rempli des compatriotes et amis de M. et Mme Dubé. Parmi les invités: M. Hector Fabre, Commissaire-Général du Canada, M. René Piau, avocat à la Cour d'Appel de Paris, M. l'abbé G. Leclère, M. et Mme Fletcher, Mlle Snyder,

M. et Mme J. A. Roby, Mme Valade, Mme Hutchinson, Mme et Mlle d'Ossoncourt, M. et Mme Ch. Dion, M. Paul Fabre, secrétaire du Commissariat-général du Canada à Paris, M. John C. Dixon, le docteur L. P. Caissac, M. A. S. Mackay, M. O. Soulière, le docteur Albert Laramée, le docteur G. Aubry, M. Henri Beau, le docteur Georges Bourgeois, le docteur E. St-Jacques, M. J. O. Marchand, M. J. St-Charles, M. R. Barré, le docteur O. Mazurette, le docteur F. X. de Martigny, le docteur O. Normandin, le docteur L. Gauthier, M. D. Downie, M. Garnier, M. N. Lacroix, correspondant parisien de *La Presse* (de Montréal), etc.

Charmante soirée musicale et dansante qui s'est terminée fort tard.

»

M. A. S. Mackay est parti pour l'Italie.

»

M. Mme et Mlle Chaput sont en ce moment à Nice.

»

M. A. L. Pacaud est parti pour Nice où il passera une quinzaine de jours. Il s'embarquera le 24 à Gènes.

»

M. L. Jos. Lajoie, M. et Mme L. V. Perry, Mlle Bourgeois, Mlle Leduc, M. le docteur G. Bourgeois sont partis pour l'Italie.

»

LA BOUCANE

Assistaient à la réunion de *La Boucane*, samedi 5 février: MM. les docteurs H. M. Duhamel, G. Bourgeois, Ch. Marcell, A. F. Mercier, O. Mazurette, L. Gauthier, F. X. de Martigny, W. Langlois, L. P. Caissac, W. J. Derome, A. Laramée, A. H. Mc Cormack, G. Aubry et M. M. Hugues Delorme, Charles Bernard, Pierre Charmois, Paul Fabre, J. O. Marchand, Henri Beau, J. St-Charles, L. Th. Dubé, M. A. Suzor-Côté, J. Paradis, N. Rhéaume, N. Lacroix, etc.

Le Poète Hugues Delorme a dit: *Le Testament d'un sceptique, la Chanson du Cul-de-Jatte, Les Difficiles étreintes*, etc. Delorme a obtenu un grand succès auprès de nos compatriotes. Jamais, peut-être, il n'a dit avec plus de netteté ses belles poésies. Il a, du reste, promis de revenir se faire entendre de nouveau à *La Boucane*.

Charles Bernard a dit quelques-unes des poésies qui viennent de paraître chez Lemerre, sous le titre de: *L'Amour en rêve*. Entre autres: *Les Aigles* et *la Tristesse des lèvres*. Gros succès également pour Bernard, dont le beau livre obtient en ce moment un succès sensationnel.

Puis le jeune poète Pierre Charmois a dit: *La Forêt*, un poème qui a été aussi fort apprécié.

Bref, charmante soirée qui sera suivie de beaucoup d'autres, espérons-le. Prochainement, le maître-chansonnier Jacques Ferny et le poète Emile Goudeau se feront entendre à *La Boucane*.

Les prochaines réunions auront lieu, les samedis 19 février, 5 et 19 mars à 8 h. 1/2, au

café de Fleurus, au coin des rues du Luxembourg et de Fleurus.

Les Canadiens et amis du Canada sont cordialement invités à ces réunions amicales.

..

MM. le docteur Chrétien-Zaugg et N. Rhéaume sont revenus de leur voyage en Italie. M. Rhéaume s'est embarqué à Liverpool, le 10, pour retourner au Canada.

JACQUES MERVILLE.

UNE STATUE A JACQUES-CARTIER

Nous lisons dans le *Salut*, de Saint-Malo :

Il y a longtemps que le *Salut* demande pour l'illustre marin Jacques-Cartier un peu du bronze ou du granit que, depuis quelques années, on distribue à profusion en France, aux plus notoires médiocrités. Dans la ville des grands hommes, seuls Duguay-Trouin et Châteaubriand ont leur glorieuse image qui se dresse sur nos places publiques.

Les autres attendent encore, et le hardi découvreur de mondes que fut Jacques-Cartier attendrait longtemps encore ce suprême hommage que lui doit sa ville natale, si, ailleurs, dans une ville voisine, on ne s'était enfin décidé à réparer cette injustice ou cet oubli.

La Société d'Études historiques et géographiques de Bretagne, qui a son siège à Rennes, s'est, en effet occupée de Jacques Cartier dans une de ses dernières séances.

Voici ce que nous lisons dans le procès-verbal de la séance de décembre :

M. du Bois Saint-Sévrin donne lecture d'une notice sur Joseph du Volaër, directeur de la Compagnie des Indes au XVIII^e siècle à Saint-Malo.

Puis à propos d'un autre Malouin, Jacques-Cartier, M. du Bois Saint-Sévrin exprime le regret que, dans sa ville natale, le grand navigateur n'ait pas de statue, et le désir que la Société d'études historiques et géographiques de Bretagne, conformément au vœu du Comité de cette Société en date du 29 novembre, prenne l'initiative d'une souscription destinée à élever à Jacques-Cartier un monument digne de lui. On s'associe à l'unanimité aux sentiments exprimés par M. du Bois Saint-Sévrin. Dès à présent les dons destinés à cette œuvre patriotique sont reçus par M. Dotin, trésorier de la Société, rue du Thabor, 10 à Rennes.

Grâce aux Rennais, Cartier aura donc sa statue sur une des places de Saint-Malo.

Il est regrettable que la cité des Corsaires et des grands hommes ait laissé à d'autres l'initiative de ce projet.

L'idée étant désormais lancée, les Malouins voudront, nous n'en doutons pas, s'associer à cet hommage rendu à une de leurs gloires les plus pures, en envoyant leurs offrandes aux promoteurs de cette patriotique entreprise.

REVUE

Dans le *Journal des Voyages*, M. W. de Fonvielle, publie l'article suivant :

Nous avons reçu et nous recevons chaque jour des lettres de lecteurs de nos articles sur le *Klondike*, demandant les moyens de se rendre dans cette vallée dont le nom est désormais inoubliable. La plupart de nos correspon-

dants sont des jeunes gens n'ayant d'autre fortune que leurs bras et cette ardeur qui distinguait déjà nos ancêtres avant la conquête romaine. Nous sommes plein de sympathie pour les auteurs de ces pages remplies de cœur, et dans lesquelles on trouve souvent plus d'imagination que d'orthographe, mais qui sont écrites avec la plus touchante franchise.

Nous commençons par déclarer que la richesse du Klondike n'a point été exagérée. On trouve dans cette vallée et dans les vallées voisines des trésors dignes des *Mille et une Nuits*. Non seulement l'or se rencontre en paillettes, quelquefois tellement fines, que la capillarité les fait nager à la surface des eaux, mais on amasse très souvent des cailloux en or pur, ayant la taille et la forme de ceux de silex qu'on rencontre dans les fleuves de nos pays.

Malheureusement tous les claims de la région sont possédés par des propriétaires qui les exploitent et ne les cèdent que pour des prix excessivement élevés, qui ne sont à la portée que des plus riches capitalistes.

A moins d'être l'homme de confiance de quelque puissant syndicat, l'émigrant doit se borner au rôle de *salarié*. Il est vrai que la main-d'œuvre se paie actuellement un prix exagéré. On cite des chiffres que nous n'osons reproduire dans des circonstances exceptionnelles. Dans le travail régulier, le prix de 7 francs l'heure se donne fréquemment.

Mais le Klondike est assiégé par une foule d'aventuriers, dont quelques-uns campent déjà sur la neige afin d'arriver des premiers, alors que les chemins seront praticables. D'autres hivernent sur le cours du Bas-Yukon. Il y aura une poussée formidable dont le résultat infaillible sera de produire dix fois plus de bras qu'on ne pourra en employer !

Quel homme raisonnable voudra quitter son pays et s'exposer à des dangers sans nombre pour augmenter la multitude des ouvriers qui ne seront point embauchés dans des conditions économiques aussi terribles.

Toutefois l'étonnante affluence d'émigrants et la mise en circulation de masses énormes d'or produiront dans ces régions et dans toutes les régions voisines, un mouvement agricole, commercial, industriel d'une intensité prodigieuse.

Le Parlement canadien qui siège à Ottawa n'a pas à se prononcer sur moins de 17 projets de voie ferrée rattachant la vallée au Central Pacific Railway. La fièvre de l'or s'est réveillée avec une intensité inouïe dans les nombreuses parties du Dominion où l'on a déjà découvert des mines d'or très riches. Nous citerons au hasard War Eagle, les mines du lac Ontario, celles du Lac des Bois, la mine Velvet, etc., etc. Moins abondantes que celles du Klondike, elles lui sont supérieures par une exploitation plus facile, un climat plus doux, elles sont préférables pour les travailleurs sans fortune qui peuvent y trouver un emploi lucratif de leur activité en apprenant le métier de mineur, et en se familiarisant avec celui de *prospecteur*, de découvreur de filons.

Les jeunes gens qui ont un métier manuel indispensable dans une société naissante, au milieu des neiges, ont de belles chances de faire une rapide fortune, s'ils ont du courage, de la force et une robuste santé. Il en est de même des agriculteurs qui s'établiront dans la British Columbia, au milieu de terres cultivables, malgré leur haute latitude, et qui y feraient pousser des productions grossières; mais que l'on se

disputerait à prix d'or, dans un pays où l'on ne vit que de salaisons.

Nous engageons les jeunes gens qui obéiraient à l'esprit d'aventures à bien se pénétrer du danger de se précipiter aveuglément, tête baissée, dans une mêlée, où très probablement ils seraient broyés.

Nous leur donnerons surtout le conseil de ne pas se rendre à Juneau ou à Dyea, à Saint-Michel pour s'embarquer sur le Yukon. Qu'ils évitent le territoire inhospitalier des Etats-Unis, qui du reste leur sera peut-être fermé, car les Yankees se sont précipités depuis le vote de la loi Mac Kinley dans une politique absolument contraire au droit des gens. Eux dont les pères étaient presque tous de pauvres diables cherchant au-delà des mers des ressources que leur travail ne leur donnait pas dans leur patrie, ils affichent la prétention de fermer leur territoire aux braves gens qui viennent y chercher la vie par un labeur assidu. Pendant qu'ils couvrent de dollars les chanteuses et les saltimbanques, ils obligent les malheureux ouvriers à retourner leurs poches devant les officiers des douanes. Ils ne les laissent pas débarquer s'ils n'ont pas assez d'argent !!

Nul doute que cette méthode inhumaine, de donner satisfaction aux bas instincts d'une multitude jalouse, violente et turbulente qui fait les élections dans les grandes villes, ne soit appliquée l'été prochain dans les ports d'Alaska.

Nous adjurons nos compatriotes, s'ils veulent franchir l'Atlantique pour se faire mineurs ou colons, à ne point s'exposer aux rigueurs du régime nouveau.

Qu'ils s'arrangent pour ne pas mettre le pied sur le territoire d'une nation qui commence à se mettre en insurrection contre l'humanité, et que l'Europe finira par châtier.

Si, malgré les périls, en dépit des difficultés, ils persistent dans leurs projets, il faut au moins qu'ils sachent qu'il n'y a pour eux qu'une voie sûre, le long de laquelle ils ne rencontreront que les obstacles semés par la nature, mais où ils n'auront point à se heurter contre un gouvernement qui se fait le complice des plus déplorables instincts, des jalousies les plus mesquines et les plus viles.

Qu'ils prennent donc une route exclusivement canadienne, au lieu de s'exposer à être victimes des caprices d'une nation de parvenus.

Dans une vaste contrée jadis française, ils trouveront une législation humaine et paternelle et une population sympathique, dont la moitié parle leur langue, connaît leur histoire et partage toutes leurs traditions.

Nous ne pouvons, sans dépasser les bornes d'un simple article, entrer dans le détail des considérations spéciales dont chacun de nos correspondants doit tenir compte pour tirer le meilleur parti possible de son capital, argent moral ou intellectuel. Pour les guider, nous ne pouvons mieux faire que de les adresser à un homme dont la mission est de les assister, et qui s'en acquittera avec toute l'autorité qu'il tient de son caractère personnel et de la confiance du gouvernement de sa patrie.

On sait que la Grande-Bretagne n'a pas persisté dans la politique autoritaire et personnelle qui a amené, en 1776, la déclaration d'indépendance des Etats-Unis d'Amérique, et que les colonies anglaises jouissent d'assemblées législatives dont les prérogatives sont analogues à celles du Parlement de la mère-patrie.

Le gouvernement du Dominion a profité de ces dispositions libérales pour constituer

Paris une agence dont la gestion a été confiée à M. Hector Fabre, les bureaux sont établis 10, rue de Rome, près de la gare du chemin de fer de l'Ouest.

Descendant d'une vieille famille française, M. Hector Fabre a été longtemps rédacteur en chef d'un des principaux journaux de Québec, en même temps qu'un avocat distingué à Montréal. Son beau-frère, Georges-Etienne Cartier faisait partie en 1867 du cabinet Mac Donald qui a eu la gloire de constituer le Dominion. Son frère, un des plus sympathiques archevêques de Montréal est mort il y a un an à peine.

Nous sommes persuadé que M. Hector Fabre aidera de tout son pouvoir les jeunes Français voulant chercher fortune dans une région où des missionnaires et des colons taillés à l'antique ont planté le drapeau de la civilisation et où notre race prospère, où notre gloire est intacte, grâce au sang de Montcalm, ainsi qu'à l'héroïsme du chevalier de Levis et de l'immortel Bougainville, le plus sympathique des navigateurs français ayant fait flotter notre vieux drapeau royal sur les océans.

Mais que nos correspondants, qui auront recours à cet éminent diplomate prennent la peine de spécifier clairement, et avec franchise, la position dans laquelle ils se trouvent, les talents ou les ressources qu'ils peuvent posséder, les antécédents qui peuvent militer en leur faveur, et qu'ils indiquent également la vocation qu'ils se sentent. Qu'ils se persuadent bien que le métier de chercheur d'or n'est pas le seul que l'on puisse exercer avec profit dans un pays comme la nouvelle Californie des neiges; qu'ils comprennent bien surtout que, dans cet Eldorado d'un accès si difficile, il y aura pléthore de bras, que les propriétaires de claims seront assaillis d'offres faites par des ouvriers mourant de faim, et demandant à remplacer à tout prix ceux qu'ils emploient.

Si ils profitent de nos avis, ils peuvent devenir riches, mais la ruine, la misère, et peut-être la plus cruelle des morts seraient la suite inévitable d'une démarche imprudente et d'un long voyage accompli dans des conditions atroces héroïquement supportées.

En un mot, un voyage au Klondike est une affaire bien plus sérieuse encore, que ne l'était il y a cinquante ans un voyage en Californie. Car la concurrence va être incroyable, précisément à cause des facilités que donne aujourd'hui la vapeur, pour franchir de grandes distances. On estime à une centaine de mille les émigrants qui se rendront dans un pays où dix mille meurent de faim cette année !!

W. DE FONVIELLE.

LE GENTILHOMME FRANÇAIS ET LA COLONISATION DU CANADA

(Suite)

Analysons leur œuvre. Nombre de ces concessionnaires, Berruyer, Fouquet, Cheffault, Castillon ne vinrent jamais au Canada et renoncèrent bientôt à leurs intérêts dans les seigneuries. D'autres, comme Montmagny, Champflour, Lanson, ne vinrent dans la colonie qu'en passant, pour y exercer des charges publiques, et à l'expiration de leurs termes d'office, ou même avant, quittèrent le pays, laissant

leurs concessions à peu près tout en forêt. Enfin, nous avons quelques seigneurs plus sérieux, ou du moins plus sincères, Giffard, Boardon, la Poterie, Godefroy, Chavigny, Robineau, et quelques autres. Ceux-là se rendirent dans la colonie avec l'intention de s'y fixer; la plupart y ont fait souche de familles canadiennes et tous se montrèrent à l'origine disposés à bien jouer leur rôle de patrons agricoles. Mais, en somme qu'ont-ils accompli?

De prime abord, ils comprirent que, pauvres comme ils étaient, ils ne devaient pas songer à exploiter directement leurs vastes seigneuries de forêt vierge. Ils résolurent, tout en se réservant pour eux-mêmes un domaine d'assez grande dimension, de sous-concéder la plus grande portion, en terres de petite étendue, à des paysans qu'ils recruteraient en France.

La tâche, même à ce point simplifiée, restait encore pour eux difficile d'exécution. Il leur fallait mettre en valeur leurs propres réserves, recruter et transporter un grand nombre de colons et pourvoir à leurs frais d'établissement. Ont-ils fait tout cela?

Nous les voyons tous, dès les premiers jours, s'emparer des rares emplois publics qui existaient dans cette colonie naissante et chercher à vivre de toute autre manière que de l'exploitation de leurs domaines. Quelques-uns eurent même la précaution, en même temps qu'ils se faisaient accorder un fief rural, de demander en outre un terrain de ville « pour y faire un logement avec un jardinage où ils puissent se retirer avec leurs familles. » Malgré tout, Chavigny, dès 1651, abandonne son entreprise à peine ébauchée et retourne mourir en France. Quelque soixante ans après la concession faite à Robineau de la seigneurie de Bécancour, Charlevoix constate qu'elle n'est encore qu'un vaste terrain de chasse. Les autres n'ont certes pas accompli beaucoup. Pendant cette première période, le peuplement de la colonie se fit avec une extrême lenteur. L'arrivée de France, dans l'année, de quinze ou vingt nouveaux colons, était l'occasion de grandes réjouissances. La plupart de ces colons furent amenés par les communautés religieuses, ou par la société Notre-Dame de Montréal, ou vinrent à leurs propres frais; et parmi les seigneurs individuels, un seul contribua à diriger vers la Nouvelle-France un courant d'émigration de quelque importance: c'est Robert Giffard.

Ce Giffard était un simple médecin originaire du Perche, et son influence sur ses compatriotes fut assez forte pour en déterminer un grand nombre à le suivre en Canada. Mais qu'on le remarque bien, l'action de ce seigneur, le plus effectif des seigneurs de l'époque, resta autant qu'on peut en juger, purement morale. Qu'on lise le contrat de métayage conclu entre lui et deux de ses censitaires pour la mise en valeur de sa réserve à Beauport, Guyon et Cloutier devaient lui aider à cultiver sa terre et l'approvisionner de bois de chauffage pendant trois ans; le seigneur s'obligeait, de son côté, à leur donner à chacun 1,000 arpents de terre en bois et une partie des récoltes. Ce mode d'exploitation aussi économique que peu intensif, s'imposait naturellement au seigneur besogneux et préoccupé d'autres soins; sans rien déboursier, il s'assurait ainsi une certaine somme de main-d'œuvre, en échange de terres qui ne lui avaient rien coûté et qui ne prenaient de valeur que par le travail du paysan. D'autre part, nous voyons ces colons du Perche s'entendre entre eux, s'associer en vue du transport en Amé-

rique de leurs familles et de leur mobilier. Rien ne nous permet de supposer que leur seigneur ait pourvu aux frais de la traversée et de leur établissement sur ses domaines. Toutes les indications que nous possédons sont dans le sens contraire.

Sous Louis XIV, le résultat ne fut pas meilleur. Pas plus que dans la période précédente, les seigneurs ne transportèrent de colons sur leurs terres. Ceci se manifeste bien par la faible croissance de la population dès que Louis XIV eut cessé d'y envoyer lui-même des colons ou d'y licencier des troupes. Le roi avait transporté au Canada, 5,000 à 6,000 hommes et femmes, ce qui, ajouté au groupe des anciens habitants, devait former au moins 7,000 âmes en 1672. Pourtant, sept ans plus tard, en 1679, on y comptait pas même 10,000 habitants. En 1687, l'augmentation n'était que de 2,000 âmes; et plus de 30 années s'écoulèrent à partir de cette dernière date, avant que la population eût doublé. Des statistiques générales données ci-dessus, si l'on retranche d'abord le chiffre des émigrations administratives, puis un second chiffre correspondant à la croissance normale de la population, il ne reste rien, ou presque rien pour représenter l'action personnelle des seigneurs.

Pour ce qui est du défrichement et de la culture des terres, l'inaction des seigneurs fut tout aussi remarquable. Louis XIV, à plusieurs reprises, en exprime son mécontentement. En 1672, par arrêt du conseil d'Etat, il réduit de moitié l'étendue des seigneuries, ayant été « informé que tous ses sujets qui ont passé de l'ancienne dans la nouvelle France ont obtenu des concessions d'une très grande étendue de terre, le long des rivières du pays, lesquelles ils n'ont pu défricher à cause de leur trop grande étendue ». Le même document établit qu'il ne se trouve de cultivé à cette époque « qu'une partie des terres le long des rivières, le reste ne l'étant point et ne le pouvant être à cause de la trop grande étendue des dites concessions et de la faiblesse des propriétaires d'icelles ». Trois années plus tard, il réitère cette déclaration. En 1679, il renouvelle la même ordonnance, se basant cette fois sur la déclaration de l'intendant Duchesneau. Aux termes de cette déclaration, la plus grande partie des concessions faites en Canada était « demeurée inutile aux propriétaires faute d'hommes et de bestiaux pour les défricher et les mettre en valeur ». Encore en 1711, le roi se plaignait de ce que « dans les terres que sa Majesté a bien voulu accorder et concéder en seigneurie à ses sujets en la Nouvelle-France; il y en a une partie qui ne sont pas entièrement habitées, et d'autres où il n'y a aucun habitant d'établi pour les mettre en valeur, et sur lesquelles aussi ceux à qui elles ont été concédées en seigneurie n'ont pas encore commencé d'en défricher pour y établir leurs domaines ».

Les remontrances du roi étaient du reste bien justifiées par l'événement. En 1679, après quarante années de régime seigneurial, doublées de quinze années d'intervention directe de l'Etat, il n'y avait encore que 22,000 arpents de terre en culture; quarante-deux ans plus tard, en 1721, on ne pouvait ajouter à ce premier chiffre que 25,000 arpents, soit une misérable augmentation moyenne de 1,200 arpents par année.

Encore faut-il reconnaître que la presque totalité de ce travail était le fait, non du seigneur, mais de l'habitant, Charlevoix, qui a

visité le pays vers 1704, nous le dit clairement. « Le Canada, écrit-il dans son *Journal*, n'était qu'une grande forêt quand les Français ont commencé de s'y établir. Ceux à qui l'on donna des seigneuries n'étaient pas des gens à les mettre par eux-mêmes en valeur; c'étaient des officiers, des gentilshommes, des communautés, qui n'avaient pas des fonds assez considérables pour y loger assez d'ouvriers pour cela. Il a donc fallu qu'ils y établissent des habitants qui, avant de pouvoir recueillir de quoi subsister, ont été obligés de travailler beaucoup et de faire même toutes les avances. » C'est ce qui explique l'extrême modicité des cens et rentes, caractère général des tenures au Canada. C'est parce que l'habitant ne recevait de son seigneur aucune assistance matérielle, qu'il ne s'engageait à lui payer qu'une redevance nominale.

Non seulement les seigneurs n'assistèrent pas les habitants dans le défrichement et la culture de leurs terres, mais ils se montrèrent incapables même de mettre en valeur leurs propres réserves. Le seigneur de Longueuil et celui de la Rivière-Ouelle ont été cités comme modèles. Or, le seigneur de Longueuil, vingt ans après avoir reçu sa concession, et au moins neuf ou dix ans après en avoir commencé l'exploitation, n'avait que 30 arpents en valeur sur sa réserve de 12 arpents de largeur et 2 lieues de profondeur. A l'autre extrémité du pays, le seigneur de la Rivière-Ouelle, après neuf années d'exploitation, n'avait encore que 15 arpents de défrichés et 12 bêtes à cornes. Trois ou quatre de ses censitaires étaient tout aussi avancés que lui.

(A suivre.)

LÉON GÉRIN.

LES THÉÂTRES

Francisque Sarcey écrira dans *le Temps* : — « LE GRAND GUIGNOL, dont je n'aime guère, entre parenthèses le système de spectacles coupés, nous a donné, lundi, une nouvelle pièce en un acte, de Courteline. Le succès a été très vif et chacun y a pris un plaisir extrême.

Il s'agit d'un pique-assiettes qui vient chez un petit ménage qu'il croit très uni. Au contraire, le mari et la femme sont, comme l'on dit, comme chien et chat. Ils se querellent, se menacent et toujours les coups tombent sur le malheureux invité, dont les chutes ont mis la salle en joie. C'est, renouvelée, avec un paroxysme de joie plus moderne, la vieille farce de nos pères où les coups pleuvaient à chaque instant. Et ma foi, c'est vraiment du théâtre.

La pièce a été très bien jouée par Lagrange, qui nous avait déjà tant divertis dans *Théodore qui cherche une boîte d'allumettes*, et par Mme Ellen Andrée, experte comédienne, et M. Scheler, jeune artiste distingué et du plus bel avenir.

Tout le monde se tordait de rire; et pour ma part (vous savez comme je suis brave homme et bon public) j'ai pouffé jusqu'aux larmes. Il y a eu un moment où j'ai bien cru que j'allais éclater, ma parole d'honneur! Heureusement j'en ai été quitte pour la peur. Bref, je ne regrette pas ma soirée,

d'autant plus que la rue Chaptal n'est pas bien loin de la rue de Douai; et puis, parce que j'aime beaucoup ce Courteline, qui est le fils de Jules Moinaux, et que l'on a souvent comparé à Molière. Et, ma foi, la comparaison n'est pas pour me déplaire. Comme l'auteur du *Misanthrope*, ce Courteline joint à la force comique (*vis comica*, ainsi que nous disons, nous autres universitaires) une amertume et une justesse d'observation vraiment remarquable. Sacré Courteline, va!... »

Qu'il me permette, cependant, un reproche amical. (Si je m'en rappelle bien, je le lui ai adressé déjà, mais comme on dit chez nous, quand j'ai une idée dans la tête, je ne l'ai pas autre part). — J'en veux donc à Courteline de dépenser un talent si puissant, si fin, si personnel, dans des pièces en un acte ou en deux actes. Pourquoi n'attaque-t-il pas carrément trois actes, comme fait Gandillot?... Après tout ce sont-là ses affaires et non pas les miennes. Mettons que je n'ai rien dit et n'en parlons plus. C'est égal, j'ai rudement ri tout de même... »

Voilà ce qu'écrira M. F. Sarcey dans son feuilleton hebdomadaire. Il constatera aussi le plus réel et le plus mérité succès de rire.

Permettons-nous, toutefois, de faire observer à l'éminent critique, qu'un 3^{me} acte n'est point nécessaire à *Boubouroche* pour être un chef-d'œuvre, non plus qu'un second acte n'est utile au *Boulingrin*, joyeuse et exquise saynète que chacun ira voir et applaudir.

HUGUES DELORME.

Le THÉÂTRE-ANTOINE vient de traiter avec Henri Rivière et Georges Fragerolle, pour la représentation, boulevard de Strasbourg, pendant la semaine sainte, d'une parabole biblique dans le genre de la *Marche à l'étoile* et de *l'Enfant prodige*, intitulée le *Juif Errant*. Le poème et la musique seront chantés par Fragerolle, qui en est l'auteur. La partie décorative est confiée à Henri Rivière, qui installera sur la scène du Théâtre-Antoine, un théâtre semblable à celui de l'ancien *Chat-Noir*. Cette œuvre originale comporte huit tableaux très intéressants. Leur apparition dans le cadre d'une grande scène peut donner des résultats encore plus artistique que les merveilleuses ombres qui firent la gloire de l'ancien cabaret de Sai s.

Le CHATELET a repris le *Tour du Monde en 80 jours*.

C'est M. Romain, retour de sa longue tournée en France avec les *Mystères de Paris*, qui joue, à la demande de M. d'Eunery, le rôle de Philéas Fogg.

Cette reprise s'annonce comme un énorme succès, le public était si nombreux samedi et dimanche que la salle a été comble en moins d'un quart d'heure; à huit heures il ne restait plus une place. Nous engageons nos lecteurs à retenir leurs places à l'avance afin d'éviter des déconvenues. Le tarif nouveau très réduit permet à tous de venir voir cet amusant et splendide voyage.

On vient de reprendre aux FOLIES-DRAMATIQUES la *Femme à Papa*, jouée par M. Baron, dans le rôle

de Baudin-Bridel, qu'il a créé, et par Mlle Pierney dans celui créé par Mlle Judic.

Le théâtre DÉJAZET vient de faire une très brillante reprise des *Noces de Mlle Loriguet*, l'amusante comédie de M. Grenet-Dancourt, excellemment interprétée par Mmes Tassilly, F. Génat, Barré, Dorlys, Salvadora Torin; MM. Paul Jorge, Fontanes, Poggi, Legrenay.

Très vif succès, à Monte-Carlo, pour les charmantes causeries de M. Maurice Lefèvre sur les *Chansons du pavé* et les *Chansons en crinoline*, au cours desquelles Mlle Mily Meyer et M. Barral ont été très applaudis en de vieilles et savoureuses chansons.

Reprise, cette semaine, à la BODINIÈRE, de la deuxième série des *Chansons en crinoline*.

Le CARILLON est un théâtre heureux et qui certainement a fait un bon avec le succès. Pour accompagner *Gros chagrins* et la *Voiture versée*, les deux mordantes comédies de Courteline, il vient de faire représenter une fantaisie en un acte de l'exquis poète Hugues Delorme: *Encore une erreur judiciaire*, un petit chef-d'œuvre d'humour, de gaieté, de verve et d'entrain, où l'auteur, en prodigue, a semé le meilleur de son esprit et de son talent. Et, tout les soirs, c'est un triomphe pour l'auteur et ses excellents interprètes: MM. Millanvoye, Howey, Philippon, Rauté, Berton, Mille Faurens et Flor'Albine.

Les parties de Hockey deviennent chaque séance plus intéressantes, les membres du Hockey-Club parisien ayant fait de très réels progrès au point qu'ils ont aujourd'hui un public et qu'il y a au POLE-NORD, tout comme à la Comédie-Française, les habitués du mardi et du vendredi.

Le sport à ses fervents aussi bien que les lettres.

Le programme de la ROULOTTE comporte depuis samedi un nouveau numéro; c'est le *Mandat*, fantaisie dite « postale », de M. Henry François. La chose est d'une violence burlesque qui arrache le rire au plus récalcitrant. Sa chanson sur Zola, vaut au maître-chansonnier Jacques Ferny, un succès de plus en plus considérable. Hugues Delorme est toujours le terrible narquois que l'on sait. Miette est plus maligne que jamais. Marguerite Frédérick, c'est la verve même; et, quant à Béatrix de Castillon, elle mène, avec le joyeux compère Berthez, *Comme sur des roulettes*, avec une gaieté exquise.

Une bonne nouvelle que tous les sportsmen accueilleront avec enthousiasme: M. Houcks a réussi à engager le merveilleux sauteur John Higgins jusqu'à fin février. Ne disons pas combien cela a coûté au directeur du Nouveau-Cirque. Ce n'est pas tout: on répète activement *Paris qui trotte*, la revue à grand spectacle dont la première aura lieu dans le courant de la semaine prochaine et dans laquelle on a intercalé plusieurs clous dont il sera longtemps parlé. Ah! on ne s'endort pas au Nouveau-Cirque; on y trotte, on y galope même vers les attractions sensationnelles. Et voilà comment on fait salle comble tous les soirs.

Les spectateurs de l'OLYMPIA, assistent à un spectacle qui est sans contredit un vrai régal pour les yeux et les oreilles.

Il comprend, en effet, outre *Mam'zelle Moucheron*, l'amusante opérette d'Offenbach, avec Micheline et Jane Evans, dont toute la presse a constaté le succès: *Mitzy-Chromos* qui faisait hier une rentrée brillante; *Pierr'et cambrioleur* avec l'excellent mime Thalès et la jolie Louise Willy, et enfin

Miss Titania, une gracieuse américaine qui exécute sur les pointes de véritables tours de force, travail absolument unique et inédit.

Les prix d'entrée pour les matinées n'est que de 1 franc.

La si humoristique revue *Vie' la butte* qui depuis deux mois tient l'affiche du MOULIN-ROUGE n'est pas près de voir son succès s'épuiser.

Le compère Roger M. est infatigable et en compagnie de la charmante Marie Hett conduit avec un entraînement endiablé le bataillon d'artistes et de jolies femmes qui interprètent l'œuvre si gaie d'Eug. Lemerrier.

Le théâtre ROBERT-HOUDIN a repris ses *Soirées de prestidigitation*, sauf le dimanche soir qui reste consacré au Cinématographe.

La direction donne ainsi satisfaction aux amateurs de prestidigitation, de même qu'elle permet aux fervents du Cinématographe de venir applaudir les étonnantes vues de M. Méliès.

Troupe bien homogène, programme soigné et renouvelé chaque semaine, voilà qui explique pourquoi le CONCERT-PARISIEN, sous la direction Dorfeuille (5^{me} année), a pleinement reconquis son ancienne vogue et s'est créé une clientèle aussi nombreuse que fidèle.

La revue *Cà vaut l'voyage !*, dont le succès a été constaté par toute la presse, fait, chaque soir, salle comble à BA-TA-CLAN; la gaieté et l'esprit de la pièce, ses luxueux costumes, ses merveilleux décors et ses excellents interprètes expliquent cette vogue persistante.

BULLIER. — Très brillantes soirées tous les Jendis (grande fête) Samedis et Dimanches, à Bullier, qui est l'établissement préféré de la jeunesse dont les joyeux ébats sont de tradition au Quartier Latin.

JEAN CARIGNAN.

PROGRAMME DES THÉÂTRES

OPÉRA. — 8 h. — Les Huguenots, Faust, L'Etoile, Thais, Don Juan, Les Maîtres Chanteurs de Nuremberg.

FRANÇAIS. — 8 h. 1/4. — Athalie, Catherine, Tristan de Léonois, La Vie de Bohême, Les Effrontés.

OPÉRA-COMIQUE. — 8 h. — Lakmé, Mignon, Carmen, Sapho, Le Spahi, Orphée, etc.

ODÉON. — 8 h. — Le Passé. — L'Arlésienne.

GYMNASÉ. — 8 h. 1/2 — Les Transatlantiques

VAUDEVILLE. — 8 h. 1/2 — Pamela.

VARIÉTÉS. — 8 h. 1/2 — Le Nouveau Jeu,

RENAISSANCE. — 8 h. 1/2 — L'Affranchie.

PORTE-SAINT-MARTIN. — 8 h. 1/2 — Cyrano de Bergerac.

PALAIS-ROYAL. — 8 h. 1/2 — Feu Toupinel.

CHATELET. — 8 h. — Le Tour du monde en 80 jours.

GAITÉ. — 8 h. 1/4 — La Jolie Parfumeuse.

AMBIGU. — 8 h. — La Pocharde.

NOUVEAUTÉS. — 8 h. 1/2. — Hôtel du Libre-Echange

BOUFFES-PARISIENS. — 8 h. 1/2 — Les P'tites Michu.

CLUNY. — 8 h. — Les Demoiselles des St Cyriens

DÉJAZET. — 8 h. 1/2 — Rivarès et Loupy.

THÉÂTRE ANTOINE (EX-MENUS-PLAISIRS). — 8 h. 1/2 —

Le Repas du Lion, Blanchette, Boubouroche, Le

Les Revenants — L'École des Veufs.

FOLIES-DRAMATIQUES. — 8 h. 1/2 — La Femme à

Papa.

THÉÂTRE DE LA RÉPUBLIQUE. — 8 h. — La Bouque-

tière des Innocents.

ATHÉNÉE-COMIQUE. — 8 h. 1/2 — Cocher! Rue Bou-

dreau!

NOUVEAU-THÉÂTRE. — Relâche.

SPECTACLES DIVERS

CASINO DE PARIS. — 8 h. 1/2. — Concert-spectacle, Ballets, Variétés.

LA CIGALE. — 8 h. 1/2. — Spectacle-Concert.

LA ROULOTTE, 42, rue de Douai — 9 h. 1/2 — Jacques Ferny, Hugues Delorme, Berthez, Miette, Chansons animées — Revue.

FOLIES-MARIGNY (Champs-Élysées) — Clôture annuelle.

NOUVEAU-CIRQUE. — 8 h. 1/2 — Exercices équestres.

OLYMPIA. — 8 h. 1/2 — Spectacle-concert.

FOLIES-BERGÈRES. — 8 h. 1/2 — Concert-spectacle,

BA-TA-CLAN — 8 h. — Vignais, Dembreville, Léonce

Liliane, Pacra, Rosalba, *Après la vie de Bohême.*

MOULIN-ROUGE. — 9 h. — Concert. — Bal. Jardin.

TRETEAU DE TABARIN — 9 h. — Concert artistique.

POLE-NORD — Patinage sur glace.

THÉÂTRE ISOLA. — 8 h. 1/2. — Relâche.

CIRQUE D'HIVER. — 8 h. — Exercices équestres.

BULLIER — 9 h. — Concert, Bal. Tous les Jendis

grandes fêtes de nuit.

MUSÉE GRÉVIN. — Les Coulisses de l'Opéra — Or-

chestre de Tziganes, etc.

SCALA. — 8 h. 1/2. — Concert-Spectacle.

ROBERT-HOUDIN. — 8 h. 1/2 — Cinématographe,

Variétés.

PARISIANA. — 8 h. 1/2 — Concert-Spectacle.

PALAIS DE GLACE. — Patinage sur glace.

LE CARILLON. — 9 h. 1/2 — Concert artistique.

TRIANON-CONCERT. — 8 h. 1/2. — Spectacle-Concert.

CONCERT PARISIEN. — 8 h. 1/2 — Vaunel, Mayol,

Dranem, Rejeane, Damoye, Jane Henry, Les

Colibris *La Belle Bouchère.*

THÉÂTRE POMPADOUR. — 8 h. 1/2. — Conférences

avec auditions.

LA BOITE A MUSIQUE. — 9 h. — Concert artistique.

Ombres.

AMBASSADEURS. — Clôture annuelle.

ALCAZAR D'ÉTÉ. — Clôture annuelle.

HORLOGE. — Clôture annuelle.

TOUR EIFFEL. — Clôture annuelle.

LE GRAND GUIGNOL. — Rue Chaptal. — 8 h. 1/2 —

Mlle Fifi, M. Badin, Lui, etc.

CIRQUE MÉDRANO. — 8 h. — Exercices équestres.

LA BODINIÈRE. — Matinées. — Causeries à 3 h.

tous les jours.

ELDORADO. — 8 h. 1/2 — Concert-spectacle populaire.

TREIZE MOIS APRÈS

Nous lisons dans...

J'ai eu dernièrement à contrôler, pour mon journal, les faits annoncés par une lettre d'un propriétaire habitant Verdun-sur-Garonne. Cette lettre, je vais la publier presque en son entier, car elle résume bien la vérité de mon enquête, et elle est empreinte d'une telle sincérité, que ceux qui la liront en tireront certainement grand profit.

M. Paul Boulet, propriétaire à Verdun-sur-Garonne (Tarn-et-Garonne), était depuis longtemps malade, il souffrait d'une maladie cruelle dont les effets se font sentir dans tout l'organisme. L'estomac, cette place forte du corps humain, était gravement attaqué.

« Depuis treize mois, écrit M. Boulet, je souffrais continuellement de douleurs d'estomac. Le sommeil, l'appétit, le courage et la force, tout manquait à la fois.

Ayant lu dans une brochure les résultats étonnants obtenus par l'emploi des Pilules Pink pour personnes pâles du Dr Williams, je me suis décidé à en faire usage,

et après les avoir employées pendant quelques semaines, je suis revenu dans mon état normal. Les douleurs d'estomac ont complètement disparu, le sommeil lourd accompagné de cauchemars est devenu léger et tranquille, l'appétit a repris sa vigueur, le courage et la force sont revenus tels qu'ils étaient jadis, et je ne me ressens plus de rien.

Une de mes voisines, une fillette de 15 ans, atteinte d'anémie et de pâles couleurs, ayant vu mon retour merveilleux à la santé, veut suivre de suite votre traitement. Je ne puis que l'encourager après un si heureux résultat. »



Depuis cette époque, M. Boulet se porte à ravir et cela grâce aux Pilules Pink qui sont un grand régénérateur du sang et un tonique des nerfs; elles guérissent: rhumatisme, sciaticisme, névralgie, paralysie, ataxie locomotrice, danse de Saint-Guy, maux de tête, névroses, scrofule, etc.

Elles redonnent de belles couleurs aux teints pâles, agissent dans toutes les phases d'affaiblissement chez la femme et produisent sur les hommes une action efficace contre toutes les maladies causées par le surmenage physique et mental et par les excès. En vente chez tous les pharmaciens, mais on peut se les procurer au dépôt principal, MM. Gabbia et C^{ie} (pharmacien de 1^{re} cl.), 3, cité Trévisé, Paris, à 3 fr. 50 la boîte ou 17 fr. 50 par 6 boîtes, franco, contre mandat-poste.



MAISONS RECOMMANDÉES

CHAMPAGNE LÉON LAURENT

DÉPÔTS A PARIS

6, Square de l'Opéra et 22, rue Caumartin

Téléphone 248-19

FOURNISSEUR BREVETÉ DE LA MAISON ROYALE DE PORTUGAL

CHEMISIER F. YZERN, 46, rue Vi-

Maison de Confiance.

Le Gérant: PIERRE FOURSIN.

Imprimerie H. Bouquet, 2, rue de Rocroy. — Paris.

Tube anesthésique Bourdallé

« LE CHLORO-ÉTHYLEUR »

BREVETÉ S. G. D. G.



Soulage instantanément les douleurs locales, maux de tête, névralgies, maux de dents, etc., au moyen de la réfrigération obtenue par la pulvérisation d'un mélange d'oxyde de méthyle et de chlorure d'éthyle chimiquement pur procurant un froid intense de 30 à 35°.

Fabrique par la SOCIÉTÉ ANONYME DE PRODUITS ANESTHÉSQUES, 28, rue St-Lazare

En vente dans les pharmacies de Paris et drogueries de France et de l'Étranger.

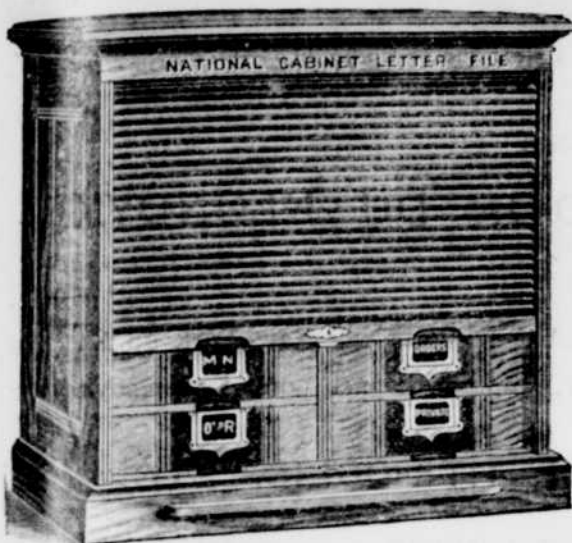
VOTRE INTÉRÊT

**BANQUIERS
NEGOCIANTS
INDUSTRIELS**

**EST DE DEMANDER
LE CATALOGUE ILLUSTRÉ**

du Classeur Américain

le **NATIONAL**



TRAVAIL SIMPLIFIÉ
ÉCONOMIE DE TEMPS
CLASSEMENT PARFAIT

AGENT GÉNÉRAL POUR LA FRANCE
H. BOUQUET, 2, Rue de Rocroy
et 8, Rue d'Abbeville, PARIS.

Catalogue Illustré franco.

LANTERNES

L'ACÉTYLÈNE

POUR CYCLES
VOITURES ET AUTOMOBILES

Système G. DUCELLIER
BREVETÉ S. G. D. G.

25, Passage Dubail & rue des Vinaigriers, 50
PARIS

Demander la Description

**PLUS DE CHEVEUX GRIS
PAR L'EMPLOI DE
L'EAU SÉRIEUSE**

Inventée par MOUSSERON, chimiste

19, Rue Hauteville, 19,
— PARIS —

Prix de l'EAU SÉRIEUSE, le flacon : 5 fr.
avec étui et brosse.

LE TROPIQUE



Est un appareil
surchauffeur à air
chaud, sain, éco-
nomique et brûlant
tout combustible.

Nous le
recommandons tout
particulièrement

Prix : 28 francs

S'adresser à l'Agence, 100, rue Saint-Lazare.

**MOTEUR A PETROLE
L'INCOMPARABLE
(Système CUNDALL)
(Solidité, — Simplicité, — Economie)**

LOCOMOBILES, BATEAUX

VOITURES AUTOMOBILES

Représentant pour la France, NOUVELET,
ingénieur-constructeur

S'adresser aux bureaux du Journal

Fusils de Chasse
"HAMMERLESS"
à baguette, à broche, à percussion centrale
depuis 20 fr. jusqu'à 1000 fr.

à deux coups, gauche Choke-Bored
depuis 220 Francs

Equipement de Chasse
MUNITIONS

PAIEMENT
par dixième et par mois
ou
au comptant
6 %
d'escompte

ENVOI FRANCO
du Catalogue Général illustré.

DÉPOT DE PARIS
des **Armes de Précision de Chasse et de Tir**
DES MANUFACTURES SYNDIQUÉES
5, Boulevard de Strasbourg, 5 (En face de l'Eldorado) PARIS

POMPES BROQUET MÉDAILLE D'OR
121, Rue Oberkampf, PARIS Exposition Univer. 1889

Catalogue illustré

POUR TOUS USAGES

COLLE DE BUREAU
" **STICKPHAST** "



MEILLEUR MARCHÉ
ET
SUPÉRIEURE
A LA GOMME

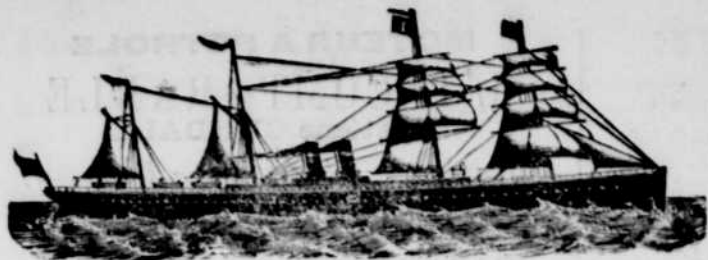
Plus de doigts salis
Ni de feuilles tachées

SE CONSERVE INDÉFINIMENT

Sans rivale pour le collage
des épreuves
PHOTOGRAPHIQUES

La Colle « **STICKPHAST** » est sans égale pour le collage des Cartes d'Échantillons de Papiers, Étoffes, Rubans, Soieries, Dentelles, etc., est d'une adhérence parfaite, d'une propreté absolue, n'a aucun des inconvénients de la gomme, elle ne salit pas, ne laisse aucune bavure et ne pousse pas.

La Colle « **Stickphast** » est un des rares produits qui, essayé une fois est adopté pour toujours.



LIGNE ALLAN

POUR LES

ÉTATS-UNIS ET LE CANADA

PROCHAINS DÉPARTS

<i>Californian</i> (Portland).....	26 Févr.	<i>Laurantian</i> (Portland).....	12 Mars.
<i>Siberian</i> (Halifax).....	26 —	<i>Roumanian</i> (Halifax et Philadelphie)..	12 —
<i>Mogolian</i> (Portland).....	10 Mars.	<i>Parisian</i> (Portland).....	24 —

PRIX DE PASSAGE

De PARIS à QUÉBEC et MONTREAL : 1^{re} Classe 385 à 520 fr. suivant position de la cabine. — 2^e Classe 255 et 270 fr.

On vend des billets directs à prix réduits pour tous les points du Canada et des États-Unis ainsi que la Chine, le Japon, etc. via Vancouver. Voyages circulaires.

Grandes réductions sur les billets de retour

Pour le MANITOBA et la COLOMBIE ANGLAISE

CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE

De l'ATLANTIQUE au PACIFIQUE

1000 lieues sans changer de train

VOYAGE AUTOUR DU MONDE

Via Vancouver et Yokohama

MINES D'OR DU KLONDYKE

Billets à prix spéciaux de Paris, via New-York ou Montréal pour Vancouver, point de départ pour le Klondyke.

TRANSPORTS DE MARCHANDISES, BAGAGES, PETITS-COLIS, ETC.

POUR TOUTES LES PARTIES DU MONDE

Aux prix les plus réduits. — Tarifs sur demandes. (Prix à forfait.)

S'adresser pour tous Renseignements à

PITT & SCOTT

AGENTS GÉNÉRAUX POUR LE CONTINENT

PARIS - 7, Rue Scribe, 7. - PARIS

LONDRES
98-100, QUEEN VICTORIA ST

MARSEILLE
20, RUE COLBERT, 20

BOULOGNE-SUR-MER

DÉPOT POUR LES BAGAGES

BAGGAGE STORED

Hernu, Péron et Co Ltd

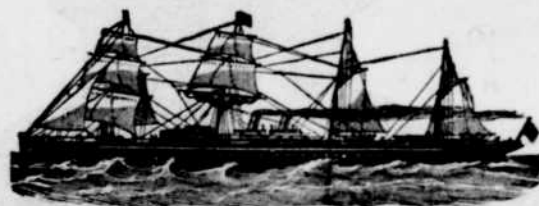
61, Boul. Haussmann, 95, rue des Marais, 4, rue St-Marc,
PARIS

LE HAVRE
4, RUE ANFRAY, 4

FOLKESTONE
THE HARBOUR

MAZAMET (Tarn)

Agence française de Voyages pour toutes les parties du monde; fondée en 1840



TRANSPORTS DE BAGAGES ET MARCHANDISES

Pour toutes destinations

AGENTS GÉNÉRAUX DE :

LIGNE BEAVER

Service postal hebdomadaire

LIVERPOOL à SAINT-JOHN N. B.
via HALIFAX N. S.

PROCHAINS DÉPARTS
(Service d'hiver)

Samedi	19 Fév.	S.S. <i>Lake Huron</i> ..	5000 tonnes
—	26 —	— <i>Lake Superior</i> ..	5500 —
—	5 Mars	— <i>Gallia</i>	6000 —
Vendredi	11 —	— <i>Lake Winnipeg</i>	4500 —
Samedi	19 —	— <i>Lake Ontario</i> ..	5500 —
—	29 —	— <i>Lake Huron</i> ...	5000 —

PRIX DES PASSAGES

De PARIS à QUEBEC et MONTREAL

1^{re} Classe : 358 à 466 francs, selon cabines
2^e Classe : 240 et 250 francs.

CANADIAN PACIFIC RAILWAY

DE L'ATLANTIQUE AU PACIFIQUE

(6630 kilomètres en ligne directe)

BILLETS DE CHEMIN DE FER

De St-JEAN N.-B., HALIFAX, QUÉBEC
ou MONTREAL

Pour tout l'intérieur du Canada et les États-Unis

VOYAGES D'EXCURSION ET AUTOUR DU MONDE

Billets pour le Japon, la Chine, l'Australie
Via Vancouver

LIGNE DOMINION

LIVERPOOL A HALIFAX N. S.
et PORTLAND (Maine) (Directement)

PROCHAINS DÉPARTS

Jeu	24 Fév.	S.S. <i>Labrador</i>	5500 ton ^{es}
—	3 mars	— <i>Vancouver</i>	5500 —
Mercredi	9 —	— <i>Canada</i> (p. Boston)	9000 —
Jeu	17 —	— <i>Scotsman</i>	5500 —
—	31 —	— <i>Labrador</i>	5500 —
Samedi	9 Avril	— <i>Vancouver</i>	5500 —
Mercredi	13 —	— <i>Canada</i> (Boston)..	9000 —

PRIX DES PASSAGES

A QUÉBEC ou MONTREAL (via Portland)

1^{re} Classe : 358 à 545 francs, selon cabines.

2^e Classe : 240 et 250 francs.

Prix de PARIS à BOSTON

1^{re} Classe : 356 à 562 francs, selon cabines.

2^e Classe : 246 et 255 francs

COLONISATION DU CANADA. CONCESSIONS GRATUITES DE 64 HECTARES DE TERRAIN

Pour tous renseignements, dates des départs, prix des passages, etc., pour toutes destinations, billets de passage, brochures et cartes gratuites, etc.

S'adresser à HERNU, PÉRON & C^o L^{td} Agents d'Emigration autorisés par le Gouvernement Français.

61, Boulevard Haussmann (près la gare St-Lazare, en face la rue de Rome). PARIS.